

Bilan de l'activité 2016 de l'Agence Française de Développement (AFD) dans les Outre-mer : 1,6 milliard d'euros d'engagements, soit 17% de l'activité totale du groupe AFD.

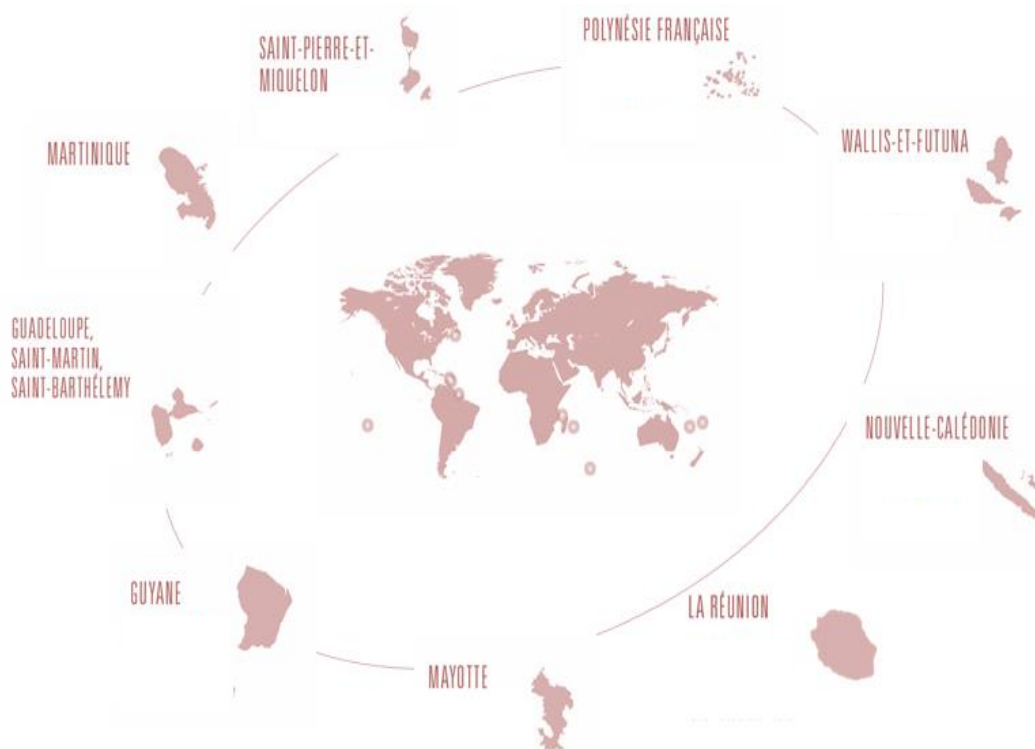
Paris, le 20 juillet 2017 – Annick Girardin, Ministre des Outre-mer et Rémy Rioux, Directeur Général de l'AFD, ont présenté ce jour, au Ministère, l'activité de l'AFD dans les Outre-mer pour l'année 2016. Pour la quatrième année consécutive, l'Agence a dépassé le seuil du milliard et demi d'euros d'engagements.

Une activité financière en croissance dans les Outre-mer

En hausse par rapport à 2015, les engagements de l'AFD au profit des territoires ultramarins s'élèvent à **1,6 Md€ en 2016**. Ce résultat traduit une volonté de l'Agence de soutenir de manière croissante les économies ultramarines à travers le financement et l'accompagnement des politiques publiques locales en 2016. **149 projets** ont été financés dans le secteur public et privé.

Une présence dans l'ensemble des Outre-mer

L'AFD s'inscrit pleinement dans les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), universels, qui sont déclinés dans l'ensemble des territoires ultramarins. L'Agence accompagne les Outre-mer dans les cinq grandes transitions à l'œuvre : technologique, démographique, énergétique, territoriale et de gouvernance.

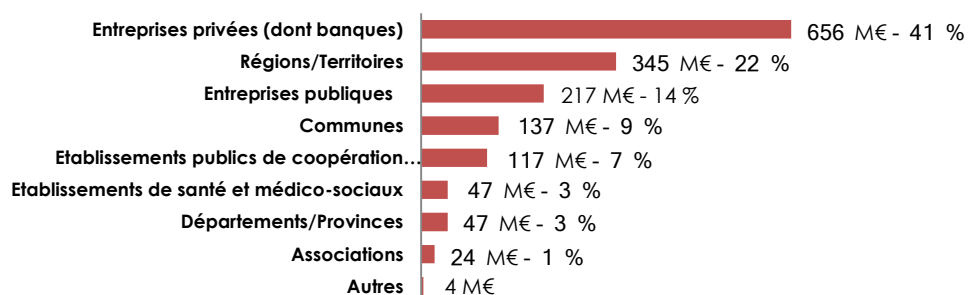


Afin de mieux répondre aux besoins des acteurs des territoires, l'AFD et la Caisse des Dépôts et Consignations ont coordonné étroitement leurs actions tout au long de l'année 2016 pour agir en complémentarité, notamment pour financer des projets complexes.

Une activité soutenue au bénéfice du secteur public...

En 2016, le soutien à l'investissement public local a représenté **938 M€**, soit 58% du total de l'activité en faveur des Outre-mer. Il bénéficie aux Régions et Territoires (345 M€), aux entreprises publiques (217 M€) et aux communes (137 M€), notamment les petites communes de moins de 10 000 habitants et les communes en situation de tension financière qui constituent les premiers bénéficiaires des prêts bonifiés par l'Etat. Ces financements permettent de soutenir l'ensemble des acteurs publics et parapublics ultramarins.

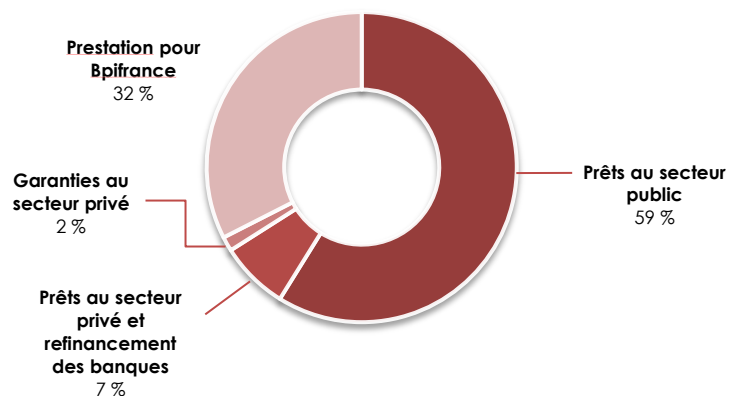
- En Guyane, différents prêts de préfinancement de subventions européennes et d'Etat ont été octroyés à la Collectivité Territoriale de Guyane (15,2 M€) pour déclencher et accélérer la réalisation de dix projets dont la construction de collèges à Apatou, à Mana et à Kourou, la Maison des Cultures et des Mémoires de Guyane, et un internat à Maripasoula.
- En Polynésie française à Punaauia un prêt de 630 000 € a été accordé afin d'entamer des travaux d'adduction en eau potable : réhabilitation des canalisations d'eau et pose des compteurs d'eau. Ils permettront aux habitants d'avoir accès à une eau de qualité, de moderniser le réseau et d'éviter les incidents à répétition nécessitant l'intervention régulière des équipes techniques en hydraulique.



... et du secteur privé

Le secteur privé représente un axe d'intervention important de l'AFD dans les Outre-mer.

En 2016, **656 M€** ont été consacrés aux financements de projets privés, soit 42% des engagements. Une vingtaine d'entreprises ont bénéficié directement d'un financement de l'AFD pour un total de 109 M€, soit une hausse de 54% par rapport à 2015. Les secteurs d'intervention sont variés : tourisme, énergies renouvelables, assainissement, transport, logement, banque, micro finance. Les projets accompagnés concernent principalement l'environnement, la transition énergétique et des secteurs créateurs d'emploi. L'activité des fonds de garanties, dont la SOGEFOM, enregistrent une progression de 2% en volume de dossiers octroyés, pour un montant total de 24 M€. L'activité pour le compte de Bpifrance s'est élevée à 518 M€ (garanties, financements court terme et prêt moyen, long terme aux entreprises). Enfin, l'AFD a conclu avec la Banque européenne d'investissement (BEI) un accord pour déployer le dispositif du Plan Juncker au bénéfice des départements d'Outre-mer.



La fin de l'année 2016 a également été marquée par la signature avec la Ministre des Outre-mer d'une lettre d'intention qui consacre un accroissement important et une diversification des ressources budgétaires confiées à l'AFD, portées à 41 M€. Au-delà des bonifications d'intérêts pour les secteurs environnementaux et de la santé, dont l'enveloppe sera accrue, ces ressources permettront dès 2017 la mise en œuvre de nouveaux outils financiers ciblés, en particulier un prêt à taux zéro vert pour accompagner les actions de lutte contre le changement climatique dans les territoires du Pacifique, et deux fonds de renforcement de capacité respectivement consacrés aux collectivités locales en difficulté financières dans les DOM et au secteur de l'eau et de l'assainissement à Mayotte pour catalyser la mobilisation des fonds structurels européens.

Au-delà du financement, un renforcement du rôle de l'agence dans le débat public sur les économies ultramarines.

Au-delà de son activité de financement, l'AFD apporte une expertise et conseille les porteurs de projets, renforce le dialogue avec les acteurs locaux et alimente les débats publics sur les enjeux de développement des territoires ultramarins. En 2016, à travers son réseau d'agences, l'AFD a renforcé cette offre d'appui qui constitue désormais un axe de son activité dans les Outre-mer. En 2017, l'Agence poursuivra cette dynamique et contribuera aux réflexions menées dans le cadre des Assises des Outre-mer.

Annick Girardin, Ministre des Outre-mer : « Si j'ai souhaité que l'AFD soit à nos côtés, aujourd'hui, c'est avant tout pour souligner son rôle majeur en faveur des Outre-mer, pour valoriser ses interventions mais également pour évoquer nos ambitions communes pour demain. Je souhaite que l'Agence Française de Développement décloisonne ses activités internationales et outre-mer en s'appuyant sur des stratégies régionales de développement durable, en raisonnant par bassin géographique. Le « monde en commun » ça veut dire aussi que les difficultés des pays voisins de nos territoires d'outre-mer ont des répercussions sur le développement des Outre-mer eux-mêmes. »

Rémy Rioux, Directeur général de l'Agence Française de Développement : « En 2016, l'année de ses 75 ans, l'Agence Française de Développement est restée un partenaire solide des acteurs ultramarins pour le financement des ODD avec 1,6 milliard d'euros d'engagements dans les Outre-mer. Au-delà de ces financements, dans un environnement toujours plus global, l'enjeu de l'intégration régionale des espaces ultramarins s'inscrit au cœur de notre stratégie dans les Outre-mer, territoires français dans le monde. L'AFD, acteur global, présente dans les états étrangers des Caraïbes, de l'Océan Indien et du Pacifique, s'impliquera pleinement dans ces mutations et adaptera son organisation à cet effet. Cette année a également été marquée par le rapprochement de l'AFD avec la CDC autour d'une alliance stratégique, structurante et ambitieuse, qui permettra de mieux répondre aux besoins des Outre-mer ».

A propos de l'Agence Française de Développement

Institution financière publique, l'Agence Française de Développement (AFD) met en œuvre la politique définie par le gouvernement français, agit pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable. Présente sur cinq continents à travers un réseau de 85 bureaux et ses 2400 collaborateurs, l'AFD a consacré 9,4 milliards d'euros au financement de projets dans les pays en développement et en faveur des Outre-mer. En 2016, l'AFD a engagé près d'1,6 milliard d'euros au financement d'actions dans les Outre-mer selon quatre axes majeurs : l'appui au secteur public local, le financement des entreprises, l'habitat et l'aménagement urbain et la coopération régionale.

Pour plus d'informations : <http://outremer.afd.fr>

Contacts presse :

Anne Barthélemy - barthelemya@afd.fr – 01 53 44 63 02 / 06 19 65 08 41
Henri Soupa – henri.soupa@outre-mer.gouv.fr – 01 53 69 26 74 / 06 06 84 23 93